

007-15
COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL (CILSS)

CENTRE INTERNATIONAL
POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE
(CIPEA)

MISSION FRANCAISE REGIONALE
DE COOPERATION (MIFRAC)

RESEAU SAHELien DE SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES

BILAN DES ACTIVITES
DU SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES
DANS LES ETATS DU CILSS

Dr. Seydou SIDIBE
Expert CILSS / SPVA

JUIN 1991

INTRODUCTION

Le présent rapport sur le bilan des activités du suivi des ressources pastorales fait suite aux missions effectuées dans les neuf pays du CILSS par Dr. Salif Guigma, Chef du Service Production Végétale et Animale du CILSS et Dr. Seydou SIDIBE, Expert dans ledit Service, sur financement de la Mission Francaise Regionale d'Appui au CILSS.

CONTEXTE

En Février 1989, un atelier organisé conjointement par le CIPEA et l'AGRHYMET / CILSS à Niamey sur le suivi des ressources pastorales au Sahel a débouché sur un projet de création d'un réseau de suivi des ressources pastorales. Un comité provisoire de 6 membres (3 membres des Etats membres du CILSS, 1 représentant du CIPEA, 1 représentant de l'Agryhmet, 1 représentant du Sécrétariat exécutif) a été constitué et qui avait pour mission de conduire la phase intérimaire en attendant la mise en place effective du réseau.

Pour des raisons essentiellement financières, les visites des membres du comité provisoire prévues pour Septembre 1989 dans les Etats n'ont pu être effectuées.

Il faut rappeler que la vocation première du réseau est de promouvoir les connaissances et les compétences sur le suivi des ressources pastorales et leur gestion en regard des productions animales qu'elles génèrent dans les pays du CILSS.

Les activités du réseau se regroupent en trois thèmes :

- l'amélioration de la qualité scientifique et de l'efficacité pratique du suivi

- l'amélioration des échanges d'information entre pays, institutions et personnes concernées.

- l'amélioration de la coordination des activités de suivi dans chacun des pays et entre les pays du Sahel

METHODE DE TRAVAIL

Au cours de la mission de collecte de l'information, la démarche a consisté, dans les différents Etats, à prendre contact avec les CONACILSS, les principaux responsables de l'Elevage et les techniciens impliqués dans le Réseau.

En s'appuyant sur le questionnaire du comité provisoire, il s'agissait de faire avec les différents interlocuteurs le point sur:

- la mise en place des comités nationaux et leur fonctionnement
- les programmes de suivi 1990 / 1991
- les différentes méthodologies appliquées
- les programmes de formation élaborés
- les observations et suggestions des Etats

Des lacunes existent certes et de nombreuses rubriques n'ont pas reçu de réponses, l'information n'étant pas disponible ou n'existant pas.

Seuls les programmes jugés opérationnels ont été pris en compte dans le présent rapport.

BURKINA FASO

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Le projet de texte de création du Comité a été élaboré, discuté et soumis aux autorités pour approbation. Une concertation a eu lieu au préalable pour vérifier l'opportunité de création et éviter des duplications avec d'autres structures existantes.

Le comité, qui est fonctionnel mais non encore institutionnel, a, en son sein, une cellule technique pluridisciplinaire, composée de quatre services. Les activités du Comité sont coordonnées par la Direction de la Rééorganisation de l'Elevage traditionnel.

II. PROGRAMMES DE SUIVI

1. Système d'Alerte Précoce au Sahel (Echelle régionale)

Objectif : système d'alerte précoce

Structure responsable : CNLES, chargé de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données

2. Suivi des ressources pastorales (Echelle nationale)

Objectif : planification, gestion des ressources, système d'alerte précoce

Structure responsable : DRET, chargé de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données

3. Suivi écologique de la zone d'influence de la mare aux hippopotames de satiri (Echelle locale)

Objectif : base de données scientifiques

Structure responsable : IRBET, chargé de la collecte et de l'analyse des données à des fins de recherche scientifiques

4. Suivi de l'occupation du sol (Echelle régionale)

Objectif : base de données scientifiques, gestion régionale des ressources

Structure responsable : CIRAD / INERA, chargés de la collecte, de l'analyse et de la cartographie à des fins de diffusion de données sur l'occupation des sols à partir d'images SPOT

5. Bilan d'eau (Echelle nationale)

Objectif : planification nationale, base de données scientifiques

Structure responsable : DEP / Ministère de l'eau, chargés de la collecte et de l'analyse des données

6. Suivi de la commercialisation (Echelle nationale)

Objectif : statistiques

Structure responsable : Cellule Statistiques animales, chargée de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données.

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES

Le suivi est executé par des agents techniques des services nationaux (DRET*, CRPA**, CNLES***, DNM****, Centre AGRHMET) à l'aide d'un équipement minimal. Les communications sont assurées par le réseau téléphonique ou radio.

Les observations portent sur l'ensemble d'une région administrative ou naturelle. Il n'existe pas de sites d'observation, l'appréciation est globale.

La quantité de fourrage herbacée disponible s'évalue par appréciation visuelle globale sur aire non délimitée. D'autres variables pastorales (état des eaux de surface, des feux de brousse...) sont également suivies. Généralement, les observations se font mensuellement et vont de Juillet à Octobre et les données recueillies ne sont pas codées.

L'analyse des données est faite par un service extérieur au DRET et porte sur un système d'extrapolation géographique des données.

La publication et la diffusion des données se font à travers des rapports techniques à diffusion limitée et aussi à travers un rapport annuel.

* DRET : Direction Réorganisation Elevage Traditionnel

** Centres Regionaux Promotion Agropastorale

*** Commission Nationale Lutte contre Effets Sécheresse

**** Direction Nationale Météorologie

2. SUIVI DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Il s'agit du suivi des marchés à bétail sur pied, gros et petit bétail et du suivi des abattages publics.

Le répertoire des marchés et des produits est élaboré à partir de la liste élémentaire des principaux marchés, abattoirs et opérateurs commerciaux. Les variables suivies ont trait aux mercuriales, prix par catégories.

3. RECENSEMENT DU CHEPTEL

Le recensement du cheptel a été réalisé avec le concours du DIAPER et a donné lieu à une publication.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation est en cours d'élaboration au niveau du comité et porte sur : l'application de la téledetection au suivi des ressources fourragères, la modélisation des productions primaires et secondaires, le suivi socio économique des systèmes pastoraux.

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- La timide promotion des comités nationaux est dûe au fait que le réseau ne soit pas reconnu officiellement

- Le réseau doit être organiquement lié au CILSS, mais ouvert aussi aux adhésions privées en plus des représentants gouvernementaux dans les structures de direction.

- Il faudrait intensifier tous les efforts sur les programmes de recherche et de développement sur le domaine sahélien avant d'établir des relations extra sahéliennes.

- les thèmes du prochain atelier devraient être :

- Application de la téldétection au suivi des ressources fourragères

- Modélisation des productions primaires et secondaires

- Suivi socio économique des systèmes pastoraux

CAP VERT

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

La création du Comité a été proposée et autorisée par le Ministre du Développement Rural. Cependant, sa mise en place se heurte à des difficultés relatives à l'absence des responsables impliqués dans le suivi des ressources pastorales : stages à l'étranger, déplacements fréquents, contexte politique....

L'avant projet de création a été rédigé et soumis aux autres services pour approbation.

Bien qu'il ne soit pas officiel, le comité fonctionne cependant depuis Avril 1990. Il a participé à l'évaluation de la campagne agropastorale 1990, à l'étude sur les espèces fourragères.

II. PROGRAMME DE SUIVI

1. Suivi de la végétation des parcours

Objectif : statistiques, gestion des ressources

Structure responsable : Services forestiers

2. Accroissement de l'élevage

Objectif : statistiques, planification nationale

Structure responsable : Direction Elevage

3. Système d'alerte précoce

Objectif : alerte précoce

Structure responsable : Commission Nationale de suivi et d'évaluation

4. Suivi de la situation agricole et alimentaire

Objectif : statistiques, planification nationale

Structure responsable : Commission nationale de suivi et d'évaluation

5. Suivi des espèces fourragères spontanées

Objectif : élaboration de cartes de zonages agro-sylvopastorales

Structure responsable : INIA

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

1. SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES.

Le suivi est exécuté sur le terrain par les agents techniques des services nationaux (Direction de l'elevage, INIA) à l'aide d'un équipement minimum.

Les observations portent sur l'ensemble d'une région administrative et sur des terroirs ou champs échantillon. Il n'y a **pas de sites d'observation** et l'appréciation est globale.

La quantité de fourrage herbacé est évaluée visuellement en Août et la hauteur est mesurée, tandis que celle du fourrage ligneux est estimée à travers la densité des arbres pendant la saison sèche. **Quant à la qualité**, le fourrage herbacé est évalué par rapport à la composition floristique et l'analyse bromatologique, alors que le fourrager ligneux est apprécié par rapport à l'accessibilité ,l'appétabilité et les analyses bromatologiques.

Les mesures se font sur placeaux distribués de façon stratifiée.

L'analyse des données se limite à des statistiques simples.

Les résultats sont publiés sous forme de rapports techniques à diffusion large et par des bulletins d'information écrits.

BILAN DE LA CAMPAGNE 90

EVALUATION DU MATERIEL FOURRAGER :

Effectifs animaux en UBT : 35670 x 2,281 TMS.... 81362,2TMS

Estimation de la production fourragére..... 96671 TMS

BILAN FOURRAGER :

Production..... 96671 TMS

Besoins..... 81362,2 TMS

Excedent..... 15308,8 TMS

IV. PROGRAMME DE FORMATION

Le comité n'a pas élaboré de programme de formation. Cependant, les souhaits exprimés portent sur la formation des agents de l'élevage en pastoralisme pur en vue de la création d'un service pastoral axé sur les pâturages et aussi la formation des producteurs bénéficiaires du crédit agricole.

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- les activités du réseau doivent être intégrées dans les activités globales du service de l'élevage
- les missions du CILSS dans les Etats doivent donner des résultats concrets.
- les thèmes du prochain atelier doivent porter sur les ressources fourragères, le suivi des productions animales (méthodologie), le suivi du crédit élevage et le suivi socio-économique pastoral
- les raisons de la timide promotion des comités nationaux sont dus au manque d'attrait du programme du réseau au plan technique, et non perçu comme une aide pour résoudre les besoins financiers et matériels.
- Le réseau devrait être autonome mais organiquement lié au CILSS et ouvert aux adhésions privées.

THE GAMBIA

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Au retour de la réunion de Ouagadougou, les responsables de la Direction de l'Elevage ont reçu mandat de la part des autorités compétentes de rédiger un avant projet de création du comité national de suivi des ressources pastorales. Il s'en est suivi des difficultés de contact entre la Direction de l'Elevage et les autres directions concernées, compte tenu non seulement de l'éloignement du service de l'élevage, mais aussi de la disponibilité des uns et des autres. Une seule réunion a pu se tenir avec quatre services, mais aucune décision n'a pu être prise.

Compte tenu de cette situation, il a été recommandé de constituer autour de la Direction de l'Elevage, un petit noyau qui pourrait donner une nouvelle impulsion pour la création du comité qui, pour les gambiens, devrait être un "comité de suivi de l'environnement".

Aucun avant projet de création n'a pu encore être élaboré.

II. PROGRAMME DE SUIVI

1. The Integrated Rangeland and Water Development Project.

Objectif : gestion régionale des ressources

Structure responsable : Direction de l'Elevage

2. Recensement du cheptel : " Small ruminants and draught animal - Population in the Gambia."

Objectif : statistiques, planification nationale

Structure responsable : Ministère du Plan

3. Suivi des troupeaux bovins

Objectif : statistiques, planification nationale

Structure responsable : Direction de l'Elevage

4. International Trypanotolerance Center (ITC) : Suivi du bétail trypanotolérant en afrique.

Objectif : données scientifiques, gestion locale et régionale des ressources

Structure responsable : Projet RAF / 88 /100

Le projet " Integrated Rangeland and Water Development Project " est opérationnel dans une seule région, et compte tenu des résultats positifs obtenus, il est question de l'étendre à d'autres régions. Le programme de suivi s'intéresse à tous les domaines d'intervention du réseau sahélien de suivi pastoral.

Le projet est sous la tutelle de la Direction de l'Elevage et les objectifs déclarés concernent la gestion régionale des ressources.

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

1. SUIVI DES RESSOURCES FOURRAGERES

Le suivi est exécuté essentiellement par des agents techniques du service de l'élevage à l'aide d'un équipement minimum.

Les observations portent sur un échantillonage stratifié de sites pastoraux fixes et balisés, choisis délibérément, à travers un zonage administratif.

La quantité de fourrage herbacé est évaluée visuellement pendant la saison des pluies, tandis que celle du fourrage ligneux est estimée à travers la densité des arbres pendant la saison sèche. **Quant à la qualité**, le fourrage herbacé est évalué par rapport à la composition floristique plus ou moins détaillée, alors que le fourrager ligneux est apprécié par rapport à l'accessibilité et l'appétibilité.

L'analyse des données se limite à des statistiques simples.

Les résultats sont publiés sous forme de rapports techniques à diffusion limitée.

2. RECENSEMENT DU CHEPTEL ET SUIVI DU TROUPEAU BOVIN

Il a trait principalement aux petits ruminants et aux animaux de trait.

L'échantillonage stratifié s'est fait à partir d'un choix délibéré de troupeaux déterminés, à travers des unités administratives. La base de sondage est le troupeau tout entier et les variables démographiques et de la reproduction concernées sont les suivantes : effectif du troupeau, par espèce, races et vocation, structure par sexe et classe d'âge, entrées et sorties des animaux, âge à la première mise bas, intervalle entre mises bas, nombre de parturitions.

Les observations se font une fois par an pendant la saison sèche par comptage pour les effectifs et par manipulation individuelle pour la détermination de certains paramètres (pésée, dentition...).

L'analyse des données se fait à travers un système d'extrapolation nationale.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

Le comité, n'étant pas encore en place, aucun programme n'a été élaboré. Cependant, la Direction de l'Elevage est intéressé par

des documents méthodologiques ou des cours sur le suivi des troupeaux bovins (variables démographiques et de reproduction) et sur le suivi des marchés à bétail.

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- Les personnes intéressées par la création du réseau, étant peu nombreuses et trop occupées, il s'avère difficile de les regrouper.
- La timide promotion des comités nationaux est jusqu'à présent liée au manque d'information.
- Le réseau devrait être un programme du CILSS.
- Les efforts méthodologiques doivent porter prioritairement sur le suivi des productions animales, le suivi des ressources hydriques et des variables de l'environnement édaphique et climatique et le suivi socio économique des systèmes pastoraux.

GUINEE - BISSAU

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Le comité national n'est pas encore constitué. L'avant projet de statut n'a pas pu être élaboré car les responsables de l'Elevage, tête de file du comité, sont confrontés à des problèmes organisationnels. La Direction de l'Elevage manifeste cependant un vif intérêt pour le réseau et envisage d'approcher tous les services concernés pour la mise en place dans les meilleurs délais du comité national. Pour l'instant, l'Elevage participe aux réunions du GTP qui est en voie d'institutionnalisation en Guinée Bissau.

II. PROGRAMME DE SUIVI

1. Suivi des ressources pastorales et Productivité du cheptel

Objectif : statistiques, planification nationale, base de données scientifiques

Structure responsable : Station zootechnique de Bissoran (Direction Elevage)

2. Recensement du cheptel

Objectif : connaissance des effectifs du cheptel dans trois régions

Structure responsable : Direction de l'Elevage

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

1. SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES :

Le suivi est exécuté par des agents techniques des services nationaux (Direction Elevage, Météo,) et par des chercheurs de la station zootechnique de Bissoran.

Les observations portent sur un échantillonage stratifié de sites pastoraux fixes et balisés, choisis délibérément, et basé sur des unités de gestion, à travers un système de rotation.

La quantité de fourrage herbacé est évaluée visuellement, au mois d'août, et la hauteur est déterminée par la mesure de la plante au moment de la floraison ; tandis que celle du fourrage ligneux est estimée, au mois d'Avril - Mai, à travers la densité des arbres pendant la saison sèche. **Quant à la qualité du fourrage**

herbacé, elle est évaluée à travers la composition floristique détaillée et la phénologie, alors que celle du fourrage ligneux est appréciée par rapport à l'accessibilité ,l'appétabilité et la phénologie.

L'analyse des données se limite à des statistiques simples.

La publication des résultats se fait sous forme de rapports techniques à diffusion large.

2. RECENSEMENT DU CHEPTEL

Le recensement est effectué dans trois régions représentant 80 % des effectifs nationaux.

L'échantillonnage est basé sur un choix délibéré de troupeaux déterminés et la totalité du troupeau constitue la base de sondage dans le troupeau. Les effectifs du cheptel par sexe et classe d'âge sont saisis.

Les observations se font par comptage et l'analyse des données se limitent à des statistiques simples.

Aucun autre suivi particulier n'est mené. On envisage la mise en place d'un suivi du troupeau bovin comme support au recensement et d'un suivi des marchés à bétail.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

Un besoin urgent d'appui méthodologique et d'appui à la formation technique se fait cruellement sentir en Guinée Bissau. La Direction de l'Elevage, en pleine restructuration, avec l'arrivée d'un nouveau direction, en fait une priorité. Pour le moment, aucun programme de formation n'a été officiellement établi. L'intérêt porte cependant sur le suivi des productions animales, le suivi de la commercialisation des produits animaux et le suivi socio économique des systèmes pastoraux.

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- La timide promotion du réseau est dûe au fait qu'il n'est pas reconnu officiellement
- Le réseau devrait être autonome mais organiquement lié au CILSS et ouvert en outre aux adhésions privées.
- le thème du prochain atelier devrait porter sur :
- Suivi des troupeaux : aspects méthodologiques

M A L I

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Le Comité National existe d'une façon informelle et il a eu à se réunir à trois reprises pour élaborer, discuter et adopter les projets de statut du réseau et du comité national. Ces différents documents ont été envoyés aux différents services impliqués en vue de leur adoption et de la désignation d'un représentant permanent et d'un suppléant. Pour des raisons d'ordre juridique, le Ministre chargé de l'Elevage a eu au préalable à saisir le GTP et le SAP, par l'intermédiaire de la Direction de l'Elevage, pour s'assurer de la non compétitivité entre le réseau et ces différentes structures.

En attendant la signature du Ministre qui ne saurait tarder, le comité continue à fonctionner, se réunit chaque fois que la nécessité se fait sentir et les activités sont coordonnées par la Direction Nationale de l'Elevage qui préside actuellement les réunions.

II. PROGRAMMES DE SUIVI

1. Suivi des écosystèmes pastoraux au Mali

Objectif : alerte précoce, gestion des ressources
Structure responsable : Direction Nationale Elevage

2. Relation entre la charge animale et la production numérique dans les troupeaux bovins sédentaires au sud du Mali

Objectif : base de données scientifiques, explication des phénomènes
Structure responsable : Cellule FAC / DNE / CIRAD

3. Système d'alerte précoce

Objectif : alerte précoce

Structure responsable : SAP / CNAUR

4. Tendances pastorales au Sahel

Objectif : identification des tendances, gestion locale et régionale des ressources;
Structure responsable : CIPEA

5. Recensement du cheptel malien

Objectif : statistiques, planification nationale

Structure responsable : Direction Nationale Elevage

6. Suivi des troupeaux bovins

Objectif : statistiques, planification nationale, gestion locale et régionale des ressources

Structure responsable : Direction Nationale ELevage

7. Suivi des marchés à bétail

Objectif : statistiques, alerte précoce

Structure responsable : OMBEVI

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

1. SUIVI DES ECOSYSTEMES PASTORAUX AU MALI

Ce suivi est essentiellement mené par la Direction Nationale de l'élevage avec le concours des agents de terrain.

Il a pour objectifs l'amélioration de la gestion pastorale, l'évaluation chaque année de l'interaction de l'élevage et de l'environnement, le suivi périodique de l'espace pastoral disponible et de son utilisation.

La stratégie fait appel à trois types de suivi :

- suivi pastoral permanent, localisé sur la bande sahélienne du Mali, où les observations quantitatives et qualitatives sont faites à travers un maillage dans l'espace et le temps permettant objectivement d'apprécier la situation pastorale à l'échelle d'un secteur.

- suivi pastoral ponctuel, localisé sur des sites témoins et basé sur le couple animal x paturage, permet d'analyser les principales contraintes environnementales affectant la productivité de l'élevage bovin traditionnel

- monographies par secteur des zones à risque, basées sur des échantillons de secteurs et de postes dans des zones à risque et permettant de fournir des indications périodiques des potentialités pastorales et de situer la place de l'élevage dans l'activité du secteur.

2. RELATION ENTRE LA CHARGE ANIMALE ET LA PRODUCTION NUMERIQUE DANS LES TROUPEAUX BOVINS SEDENTAIRES AU SUD DU MALI

Ce suivi est exécuté par le service de l'Elevage en collaboration avec le CIRAD.

Les observations portent sur des terroirs ou champs échantillon. L'échantillonnage est basé sur le choix délibéré de sites fixes et balisés, de troupeaux indéterminés. Concernant les variables, deux formes d'expression de la charge animale en saison des pluies (avant la monte) sont calculées : la charge bovine au pâturage (C1) et la charge bovine dans les parcs (C2). La productivité numérique des troupeaux est mesurée par le calcul du taux de veaux survivants à la fin de leur première année de vie (TS). Les variables démographiques et la reproduction sont observées chaque mois. Les observations portent sur des manipulations individuelles (âge par la dentition..) et des enquêtes auprès des éleveurs sur les 12 derniers mois.

Pour l'analyse statistique, les valeurs moyennes des variables retenues sont calculées par village dans un but de comparaison dans une première approche. les corrélations et les régressions corrigées de l'effet village sont ensuite calculées entre le taux de veaux et différentes expressions de la charge animale : nbre d'ha pâturés par UBT, nbre d'UBT par parc.
L'analyse porte sur des causes de différence de productivité.

3. RECENSEMENT DU CHEPTEL MALIEN

Ce recensement est mené conjointement par l'OMBEVI, la DNE et la DNSI.

Le sondage se fait à partir d'une base de sondage réactualisée par le recensement général de la population. Le sondage se fait par strates identifiées à partir des principaux types d'élevage et de la liste des villages. (20 % des villages).

Pour la détermination des effectifs, dans tous les villages échantillon, on procédera au comptage de tous les bovins présents au moment du recensement. Dans les zones de transhumance et les zones nomades, le recensement sera effectué aux principaux points de rassemblement préalablement identifiés.

Pour la détermination de la structure, elle sera établie sur 20 % des troupeaux enquêtés dans tous les villages retenus dans l'échantillon (un troupeau sur 5) en fonction du sexe et de l'âge des animaux.

4. SUIVI DES TROUPEAUX

Ce suivi est exécuté par la Direction Nationale de l'Elevage.

L'objectif du suivi est la détermination des paramètres zootechniques ainsi que l'appréciation de leur évolution dans le temps et dans l'espace tout en essayant de dégager les facteurs conditionnant cette évolution.

Les paramètres concernés sont les suivants : les caractéristiques générales de l'élevage et les caractéristiques démographiques du troupeau.

L'unité de sondage est représenté par le troupeau et la méthode utilisée est un sondage non probabiliste, par choix raisonné.

L'échantillon est ainsi constitué :

- au niveau de chaque secteur d'élevage de chaque région sont choisis trois postes vétérinaires

- pour chacun de ces postes, trois troupeaux seront enquêtés.

Une formation théorique et pratique est dispensée aux agents chargés de l'enquête portant sur l'apprentissage au remplissage des fiches et la réalisation d'un exemple pratique sur le terrain. La collecte des données est effectuée à partir des fiches d'enquête. Chaque troupeau retenu est enquêté si possible 4 fois par an. Le traitement se fait à partir du logiciel DBASE 3+.

5. SUIVI DES MARCHES A BETAIL

Ce suivi est effectué par l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI)

Les observations sont faites au niveau de 16 marchés auxquels viennent d'être ajoutés deux marchés supplémentaires.

Les prix, les mouvements du bétail, les abattages contrôlés et les exportations font l'objet d'observations.

Les informations recueillies sont traitées et publiées dans les bulletins hebdomadaires et dans les rapports de synthèse. La radio et la télévision diffusent toutes les semaines les prix du bétail collectés au niveau des 18 marchés.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

La formation pour l'exécution des activités de suivi des ressources pastorales porte sur l'initiation des agents de terrain aux techniques de collecte des données, à l'agrostologie, au pastoralisme, à l'analyse des données et la finalisation des différentes formes de suivi.

Les thèmes sont les suivants :

Pour le suivi permanent :

- la transmission des observations
- la diffusion en retour des recommandations

Pour le suivi ponctuel :

- les techniques de relevés agrostologiques au sol
- l'utilisation des informations cartographiques
- la détermination des paramètres zootechniques

Pour les monographies :

- les techniques de cartographie
- les techniques d'enquêtes socio économiques

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- Le suivi pastoral est perçu comme une activité supplémentaire extérieure au service, les agents étant accaparés par l'aspect vétérinaire.
- Le réseau devrait être autonome mais organiquement lié au CILSS.
- Les thèmes du prochain atelier du réseau devraient porter sur :
 - Approche du suivi " Animal X Ressources fourragères
 - Méthodes de généralisation géographique des observations ponctuelles.

MAURITANIE

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Deux arrêtés portant respectivement création d'un comité de suivi des ressources pastorales (Arrête N0 045 / MDR du 24/03/91 et nomination du président et des membres du comité (Arrêté N0 064 MDR du 09/04/91) ont été recemment pris. Les prémières tâches du comité seront de procéder a un inventaire de toutes les structures nationales ou projets intervenant dans le domaine pastoral et des actions actuellement conduites. L'objectif étant de connaitre les acquis et les insuffisances pour bâtir un programme cohérent de travail sur les plans national et régional

II. PROGRAMME DE SUIVI

1. Bureau pastoral : Suivi des ressources pastorales

Objectif : Gestion des ressources pastorales
Structure responsable : Projet Elevage II.

2. Gestion des ressources naturelles

Objectif : alerte précoce, gestion locale et régionale des ressources
Structure responsable : Direction de la Protection de la Nature

3 Evaluation de la campagne agro-pastorale

Objectif : alerte précoce
Structure responsable : Projet FEWS

4. Suivi des marches à bétail

Objectif : statistiques, alerte précoce
Structure responsable : Direction de l'Elevage

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

1. SUIVI DES RESSOURCES PASTORALES

Le suivi est exécuté essentiellement par des agents techniques du service de l'élevage à l'aide d'un équipement minimum.

Les observations portent sur un échantillonage stratifié de sites pastoraux fixes et balisés, choisis délibéremment, à travers un zonage administratif.

La quantité de fourrage herbacé est évaluée visuellement pendant la saison des pluies, tandis que celle du fourrage ligneux est estimée à travers la densité des arbres pendant la saison sèche. **Quant à la qualité**, le fourrage herbacé est évalué par rapport à la composition floristique plus ou moins détaillée, alors que le fourrager ligneux est apprécié par rapport à l'accessibilité et l'appétabilité.

L'analyse des données se limite à des statistiques simples.

Les résultats sont publiés sous forme de rapports techniques à diffusion limitée.

2. SUIVI DES MARCHES A BETAÏL

Ce suivi est effectué par la Direction de l'Elevage.

Il est mené depuis assez longtemps. Il porte sur les principaux marchés sur lesquels les observations sont faites sur les bovins et les petits ruminants.

Les informations portent sur l'identification du marché, les animaux présentés, les animaux vendus, le poids estimé, le prix, la race.

La publication du bulletin rédigé est irrégulière.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

Aucun programme de formation n'a été élaboré. Cependant les responsables de l'Elevage manifestent un vif intérêt pour la mise en place d'un dispositif de suivi programmé et la formation des agents en matière de collecte des données.

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- la timide promotion des comités nationaux est due au fait que le réseau ne soit pas perçu comme une priorité
- Le réseau devrait être autonome mais organiquement lié au CILSS
- le thème du prochain atelier devrait porter sur :
 - les techniques de relevés agrostologiques au sol
 - l'utilisation des informations cartographiques
 - la détermination des paramètres zootechniques

N I G E R

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Malgré trois tentatives de réunion, le comité n'a pas pu être mis en place. La Direction de l'Elevage a promis de s'en occuper davantage et souhaiterait recevoir une lettre du CILSS rappelant les motifs qui ont conduit au projet de mise en place d'un réseau de suivi des ressources pastorales et des différentes démarches qui ont déjà eu lieu. Des activités de suivi sont cependant menées à divers niveaux.

II. PROGRAMME DE SUIVI

1. Projet d'Appui au Développement de l' élevage dans le domaine du suivi des ressources fourragères et de la commercialisation du cheptel

Objectif : alerte précoce

Structure responsable : Service Elevage

2. Projet de gestion des ressources naturelles

Objectif : alerte précoce, gestion locale et régionale des ressources

Structure responsable : Service de l'Elevage et de l'environnement

3. G.T.P.

Objectif : alerte précoce, statistiques

Structure responsable : comité national

4. Suivi des marchés à bétail

Objectif : statistique, alerte précoce.

Structure responsable : Direction Elevage

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

SUIVI DES RESSOURCES FOURRAGERES

Le suivi est executé par des agents techniques des services nationaux (services de l'Elevage) à l'aide d'un équipement de base permanent.

Les observations portent sur des sites pastoraux ou placeaux fixes et balisés, un échantillonnage aléatoire de sites fixes et balisés tiré au hasard. La quantité de fourrage herbacée disponible est estimée par appréciation visuelle pendant la saison des pluies. **Les mesures** sont faites sur des placeaux distribués de façon aléatoire. **L'analyse des données** se fait à travers un système d'extrapolation géographique de données.

Les techniques utilisées de télédetection portent sur le suivi quantitatif de la production fourragère intégré à une base de données géographique (GIS), pendant la saison des pluies.

L'analyse des données est automatisée grâce au logiciel ERDAS.

La publication des résultats se fait systématiquement **et la diffusion des rapports techniques** est limitée.

2. SUIVI DES MARCHES A BETAÏL

Ce suivi est effectué par la Direction de l'Elevage.

Il est mené depuis assez longtemps. Il porte sur les principaux marchés sur lesquels les observations sont faites sur les bovins et les petits ruminants.

Les informations portent sur l'identification du marché, la date d'entrée, l'origine, la destination, la catégorie, le poids estimé, le prix, la race.

La publication du bulletin rédigé est assez régulière.

Les informations sont codifiées et traitées à l'ordinateur.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

Aucun programme de formation n'a été élaboré. Cependant les responsables de l'Elevage manifestent un vif intérêt pour la télédetection qui s'avère être un outil pour le suivi des ressources disparates du sahel.

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- la timide promotion des comités nationaux est due au fait que le réseau ne soit pas perçu comme une priorité
- Le réseau devrait être autonome mais organiquement lié au CILSS
- le thème du prochain atelier devrait porter sur la télédetection : un outil pour le suivi des ressources disparates au Sahel.

SENEGAL

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Le Comité National fonctionne d'une façon informelle et il se réunit le premier jeudi de chaque mois sous la présidence du directeur de l'Elevage ou son représentant et le secrétariat est assuré par le Centre de Suivi Ecologique (CSE). Il a eu à élaborer et adopter les projets de statut du comité national. Le document a été envoyé aux différents services impliqués en vue de son adoption et de la désignation d'un représentant permanent et d'un suppléant. Pour des raisons d'ordre juridique, le Ministre chargé des Ressources Animales a eu au préalable à saisir les ministères impliqués, par l'intermédiaire de la Direction de l'Elevage, pour s'assurer de la non compétitivité entre le réseau et d'autres structures.

Le Comité a déjà procédé à la multiplication du document méthodologique du FAPIS sur les ressources pastorales, à l'intention des agents de terrain. Il a en outre élaboré un lexique en langues nationales (ouolof et toucouleur) et procéder à l'achat de petit matériel de terrain.

II. PROGRAMMES DE SUIVI

1. Inventaire et Suivi des ressources naturelles en zone sylvopastorale du Sénégal

Objectif : gestion régionale et locale des ressources
Structure responsable : ISRA

2. Suivi De l'Environnement

Objectif : base de données scientifiques, explication des phénomènes
Structure responsable : CSE

3. Conservation et Gestion des ressources naturelles

Objectif : alerte précoce, gestion locale et régionale des ressources
Structure responsable : PICOGERNA

4. Suivi des troupeaux bovins

Objectif : statistiques, planification nationale
Structure responsable : Direction Elevage

5. Suivi des marchés à bétail

Objectif : statistiques, planification nationale
Structure responsable : Direction de l'Elevage

III. METHODOLOGIE

SUIVI DE L'ENVIRONNEMENT

Ce suivi est mené par le Centre de Suivi Ecologique (CSE). Il est complété par l'élaboration d'une **carte de la production végétale** :

Les observations portent sur l'ensemble d'une région naturelle ou administrative, sur des sites de contrôle au sol (SCS) de 9 km² choisis de manière à représenter la gamme des biotopes rencontrés dans la zone d'étude. La stratification se fait le long d'un transect de 1 km en fonction des faciès et des différents niveaux de production. **L'échantillonnage** de la strate ligneuse se fait suivant la méthode d'inventaire du quart d'hectare circulaire. La coupe des placeaux choisis pour la strate herbacée et de branchettes standard pour les espèces les plus courantes au niveau de la strate ligneuse. Prélevement et séchage des échantillons. Calcul de la moyenne pondérée à partir de la fréquence relative des strates herbacées et de la biomasse foliaire des arbres.

La quantité de fourrage herbacé est évaluée visuellement, à la fin de la saison des pluies ; tandis que celle du fourrage ligneux est estimée, une fois tous les cinq ans, à travers la densité des arbres et la biomasse foliaire pendant la saison sèche. **Quant à la qualité du fourrage herbacé**, elle est évaluée à travers la composition floristique détaillée, la phénologie et l'analyse bromatologique, alors que celle du fourrage ligneux est appréciée par rapport à l'accessibilité et l'appétibilité.

L'analyse des données se fait par caractérisation de la productivité, étude causale des différences de productivité et vérification d'un modèle de production primaire.

Le calibrage de l'image satellitaire NOAA / A VHRR par échantillonnage de la production primaire au sol se fait grâce à une droite de régression établie entre les valeurs moyennes des indices intégrées des sites de contrôle au sol et les valeurs moyennes de la production brute obtenue au sol. Un extrapolation est ensuite faite sur l'ensemble de l'image à partir de l'ajustement linéaire.

La publication des résultats se fait sous forme de rapports techniques à diffusion large, un bulletin et une carte décadaire pour le compte du comité AGRHYMET.

2. SUIVI DES TROUPEAUX BOVINS

Ce suivi est exécuté par la Direction de l'Elevage.

L'échantillonnage porte sur un choix délibéré de troupeaux indéterminés, répartis entre les postes vétérinaires des zones écologiques en fonction de leurs effectifs bovins estimés sur la base des résultats de la campagne annuelle de vaccination. Les troupeaux sont choisis au hasard et à probabilité égale dans les registres des vaccinations.

La base de sondage dans le troupeau est la totalité du troupeau. Les variables démographiques et de la reproduction suivantes sont saisies : effectif du troupeau, par espèce, par races et par vocation, la structure par sexe et classe d'âge, l'origine des animaux, les entrées et les sorties, la reproduction. Les observations sont mensuelles et portent sur une année.

L'analyse des données se limite à des statistiques simples.

Le pays est divisé en quatre zones : Nord, Sud, Centre et Zone Tampon. Un échantillon de 12.000 bovins est suivi sur l'ensemble du pays. Chaque agent suit 6 à 8 troupeaux. La taille du troupeau varie de 40 à 60 têtes. L'agent passe une fois par mois sur chaque troupeau enquête et relève tous les événements : naissance, acquisitions, sorties (ventes, cadeaux), décès, en fonction de l'âge et du sexe. Pour chaque troupeau, une fiche par mois est dressée. Ces observations permettent de déterminer le croit du troupeau, son taux de croissance, son taux d'exploitation, la composition du troupeau.

3. SUIVI DES MARCHES A BETAILE

Ce suivi est effectué par la Direction de l'Elevage.

Il est mené depuis 1987-88. Il porte sur 30 marchés importants sur lesquels les observations sont faites sur les bovins et les petits ruminants.

Les agents font les marchés hebdomadaires. Chaque agent suit quatre marchés par mois et relevé 20 observations par marché, ce qui revient à 80 observations par agent et par mois.

Les informations portent sur l'identification du marché, la date d'entrée, l'origine, la destination, la catégorie, le poids estimé, le prix, la qualité, la race, l'âge, le type d'acheteur.

La publication du bulletin rédigé est bimestrielle.

Les analyses portent sur 10 à 20 marchés.

Les informations sont codifiées et traitées à l'ordinateur.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

Ce programme a été élaboré par le comité national et devrait pouvoir s'executer dans le court terme (2 ans) si tous les moyens requis sont disponibles.

La liste des thèmes majeurs est la suivante :

- les pâturages et leur rôle dans l'approche agrosylvopastorale
- les méthodes d'études de la végétation dans le contexte des programmes d'aménagement agrosylvopastoral
- Notions de botanique appliquée et utilisation des clés botaniques
- Place et rôle du pastoralisme dans l'approche agrosylvopastorale
- Stratégie d'aménagement du territoire et de gestion des ressources agrosylvopastorales.

V. OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

- les efforts méthodologiques devraient porter principalement sur le suivi des ressources fourragères au sol, le suivi des productions animales et le suivi des ressources hydriques.
- La timide promotion des comités nationaux est due au fait que le reseau ne soit pas reconnu officiellement
- Le reseau devrait être un des programmes du CILSS

T C H A D

I. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL - FONCTIONNEMENT

Le comité national, malgré plusieurs tentatives, n'est pas encore mis en place au Tchad. Des efforts sont cependant faits dans ce sens. Des instructions ont été données par le Directeur de l'Elevage à son adjoint et à un représentant du service Agrostologie pour des dispositions rapides à prendre en vue de la constitution du Comité : préparation d'une note explicative donnant les objectifs du réseau et le rôle du Comité National à l'attention des membres (à identifier) du comité ; lettre à la signature du D.G. Elevage pour inviter tous les départements ministériels intéressés. Une lettre de rappel du CILSS pour la mise en place du comité doit être envoyée aux structures compétentes, ce qui est déjà fait.

Malgré ces difficultés sur le plan institutionnel, des programmes techniques et scientifiques sont cependant élaborés et bien menés par les différents services.

II. PROGRAMMES DE SUIVI

1. Suivi des ressources fourragères (ROPANAT)

Objectif : base de données scientifiques

Structure responsable : Laboratoire de recherches vétérinaires et zootechniques

2. Suivi des troupeaux

Objectif : statistiques

Structure responsable : DESV

3. Suivi des marchés à bétail

Objectif : statistiques

Structure responsable : DESV

4. SNV (Batha) et GTZ (Ouaddah)

Objectif : gestion locale et régionale des ressources

Structure responsable : SNV (Pays Bas) et GTZ (RFA)

5. Suivi des marchés à bétail

Objectif : Statistique, alerte précoce

Structure responsable : Direction Elevage

III. METHODOLOGIES APPLIQUEES

SUIVI DES RESSOURCES FOURRAGERES (ROPANAT)

Ce suivi est exécuté par le Laboratoire de Recherches Veterinaires et zootechniques. La collecte est effectuée par la Direction de l'Elevage et des services veterinaires (DESV).

Les observateurs sont des agents d'elevage en poste qui ont été formés spécialement (au nbre de 19) et de chercheurs (au nbre de 3).

Les observations portent sur une quarantaine de sites pastoraux fixes non balisés, matérialisés sur le terrain (répère arbres et collines) sur lesquels sont effectués les mesures.

L'échantillonnage se fait à partir d'un choix délibéré des sites fixes non balisés avec des répères peints en blanc ou rouge.

Les critères de choix sont les suivants : la representativité des sites par rapport aux principales formations végétales de la région, l'homogénéité du site sur une surface de 9 km environ (3 x 3 km), la proximité du site du poste vétérinaire ($d < 20$ km).

Les observations sur les sites se font une fois par mois pendant la saison des pluies (de Juin à Octobre), et une fois tous les deux mois (en Février et en Avril) pendant la saison sèche et concernent : la composition botanique du couvert herbacé en notant les 6 espèces dominantes sur le site, une estimation visuelle de la couverture du sol, le stade phénologique moyen de la strate herbacée et celui de la strate ligneuse, le degré d'exploitation (1 à 4) de la végétation, l'aspect général des pâturages sur l'ensemble de leur secteur.

Les mesures de la biomasse herbacée ont lieu en fin Septembre - début Octobre et sont réalisées par échantillonnage ainsi qu'une évaluation quantitative de la couverture du sol. La méthode utilisée est l'appréciation sur placeaux distribués de façon délibérée.

La quantité de fourrage herbacée s'évalue à travers la mesure de la biomasse par récolte intégrale et **la qualité** s'estime à partir de la composition floristique détaillée, la phénologie et la productivité de la strate herbacée. La méthode utilisée est l'appréciation sur placeaux distribués de façon délibérée.

L'analyse des données se limite à des statistiques simples et à la caractérisation de la productivité (biomasse et charge)

Les observations de terrain sont croisés avec des informations obtenues à partir des images numériques du satellite NOAA fourni par AGRHYMET Niamey.

Les techniques de télédetection portent sur le suivi quantitatif de la production fourragère par analyse numérique calibrée des données satellites. Les informations sont obtenues par decades (disquettes) de Mai à Octobre. L'échelle est la suivante :

$$1,1 \times 1,1 = 1,21 \text{ km}^2$$

Les résultats sont publiés sous forme de bulletins d'informations écrits et de rapports techniques.

Ce programme est financé par le PNE (Banque mondiale) et le FAC. Il a été mis en place en 1989 et est opérationnel depuis cette date.

2. SUIVI DES TROUPEAUX

Ce suivi est effectué par la DESV.

Les espèces suivies sont les suivantes : Bovins, Ovins, Caprins.

Il s'agit d'un échantillonnage stratifié de troupeaux déterminés et d'animaux individuellement identifiés (bouclés).

Le tirage est raisonné selon la typologie de l'élevage déterminé par la première enquête.

La base de sondage dans le troupeau porte sur une partie du troupeau. Toutes les variables démographiques et de la reproduction sont suivies. La production pondérale est mesurée par la méthode barymétrique. On procède par manipulation individuelle et une enquête portant sur les 12 derniers mois est menée au niveau de l'éleveur. Les observations se font hebdomadairement pour les enquêteurs et par quinzaine pour les superviseurs.

L'analyse des données se fait avec le logiciel PIKBEU fourni par l'IEMVT.

3. SUIVI DES MARCHES A BETAILE

Ce suivi est effectué par la Direction de l'Elevage.

Il est mené depuis longtemps. Il porte sur les principaux marchés sur lesquels les observations sont faites sur les bovins et les petits ruminants.

Les informations portent sur l'identification du marché, les animaux présentés, les animaux vendus, le poids estimé, le prix, la race.

La publication du bulletin rédigé est régulière.

IV. PROGRAMME DE FORMATION

- **Suivi des ressources fourragères au sol**
- **Application de la télédétection au suivi des ressources fourragères**
- **Modelisation des productions primaires et secondaires**

V. OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

- la timide promotion du comité national est due au fait que les institutions nationales du développement rural n'ont pas pris en main la formation du comité national

- les thèmes du prochain atelier devraient être les suivants
 - **Suivi des ressources fourragères au sol**
 - **Application de la télédétection au suivi des ressources fourragères**
 - **Suivi des ressources animales, hydriques et hydrauliques**
 - **Modelisation des productions primaires et secondaires**

BILAN GENERAL DU SUIVI PASTORAL 1990 - 1991

L'analyse des différentes méthodologies appliquées démontre qu'elles sont sensiblement les mêmes dans tous les Etats.

1. RESSOURCES PASTORALES

L'état des pâtrages est apprécié à l'aide d'un suivi qualitatif dans presque tous les pays du CILSS par les services de l'élevage principalement, par le biais des méthodes au sol, mais aussi par satellites dans certains cas (Sénégal, Mali, Niger, Tchad). Ce suivi est régulier et les résultats diffusés sous forme de rapport sont jugés assez satisfaisants dans leur ensemble.

Par contre, **la production fourragère** appréciée à l'aide d'un suivi quantitatif de la biomasse fourragère n'est généralement pas évaluée. Certains pays font cependant des efforts dans ce sens (Tchad, Cap Vert, Sénégal, Niger.).

2. RECENSEMENT DU CHEPTEL

Le recensement du cheptel a été réalisé au Burkina Faso, en Guinée Bissau et en Gambie. Il est en cours au Mali.

Au Burkina, il a donné lieu à une publication, mais les résultats publiés ont soulevé des critiques, et si le recensement n'est pas suivi d'enquêtes complémentaires sur l'évolution et la gestion du troupeau, son intérêt restera limité. La méthodologie retenue au Burkina sert de fil conducteur pour le recensement en cours au Mali, bien que les systèmes d'élevage soient quelque peu différents.

En Guinée Bissau, le recensement a été réalisé dans trois régions du pays (Bagata, Gabu, Ohio) qui concentrent plus de 80% du bétail. Les opérations se sont bien déroulées et les résultats sont attendus prochainement.

En Gambie, le recensement a été conduit en 1989-1990 et les résultats publiés en Octobre 1990.

Au Mali, la campagne de sensibilisation par voie de radio-télévisée a été menée, et des missions de préparation ont sillonné le pays.

Des enquêtes tests ont été conduits dans quatre régions (Sikasso, Kayes, Mopti et Bamako) ; la collecte des données s'est déroulée de Mars à Mai dans trois régions (Mopti, Tombouctou et Gao).

3. SUIVI DES TROUPEAUX

La structure et la dynamique du troupeau restent peu connues dans la plupart des pays. Cependant, dans certains pays (Burkina, Mali, Sénégal), les observations portant sur la détermination du croît du troupeau, du taux d'exploitation, la composition du troupeau ont permis de disposer de données qui sont considérées assez satisfaisantes.

4. SUIVI DES MARCHES A BETAIL

Ce suivi porte principalement sur les prix, les animaux présentés et vendus, les abattages contrôlés et les exportations. Ces données sont fournies par marché. Elles sont collectées assez régulièrement et publiées mensuellement dans des rapports et font dans certains pays l'objet de diffusion hebdomadaire par presse, radio et télévision (Mali par exemple). Les appréciations sur la qualité de ces données sont assez nuancées.

En Mauritanie, les publications sur les prix sont trop tardives (3 - 4 mois) pour aider au fonctionnement du marché.

Au Niger, les données sur les prix et les abattages continuent d'être régulièrement collectées depuis quatre ans et synthétisées aux niveaux départemental et national, mais ne font toujours pas l'objet de publications rapides.

Au Mali, les informations recueillies sont traitées et publiées dans les bulletins hebdomadaires et dans les rapports de synthèse. La radio et la télévision diffusent toutes les semaines les prix du bétail collectés au niveau de certains marchés.

CONCLUSION GENERALE

Mis en place depuis 1989, le réseau provisoire n'est toujours pas opérationnel ; cependant au niveau des Etats, les comités nationaux, pour la plupart, non encore institutionnalisés, connaissent une certaine évolution, assez satisfaisante, malgré des problèmes de transmission des données, d'équipement, de moyens de déplacement ou de formation des agents.

Par ailleurs, la mise en place du réseau permanent de suivi des ressources pastorales au Sahel dans les meilleurs délais s'avère urgente.

L'urgence, également, dans la formation ou le recyclage des agents dans la collecte, le traitement et l'analyse des données se fait sentir.

Les questionnaires élaborés par le comité provisoire du réseau, couvrant l'ensemble des paramètres devant faire l'objet de suivi, ont été plus ou moins bien remplis au niveau des pays dont certains sont plus avancés que d'autres. Certaines rubriques n'ont cependant pas reçu de réponses à cause du manque d'information.

Certains pays, notamment la Guinée Bissau et le Cap Vert ont besoin d'appui technique pour mener à bien les différents suivis.

L'existence de similitudes entre les différentes démarches adoptées favorise la mise en œuvre d'une méthodologie commune pour tous les pays dans les différents domaines inventoriés. Ceci ne serait possible qu'à travers un atelier où les différents acteurs (responsables nationaux impliqués, membres du réseau provisoire) seraient intimement associés./.